

**BUDGET ANNEXE
« CREMATORIUMS »**

**RAPPORT DE PRÉSENTATION DU BUDGET
SUPPLEMENTAIRE**

EXERCICE 2025

SOMMAIRE

1. Présentation générale du budget supplémentaire du budget annexe « crématoriums »	3
2. La trajectoire financière du budget annexe « crématoriums »	4
2.1 L'affectation du résultat 2024 du budget annexe « crématoriums »	4
2.2 Les indicateurs de gestion du budget annexe « crématoriums »	5
2.2 La dette du budget annexe « crématoriums »	6
3. La programmation pluriannuelle du budget annexe « crématoriums »	7
4. La section d'exploitation du budget annexe « crématoriums »	8
4.1 Les recettes d'exploitation du budget supplémentaire	8
4.2 Les dépenses d'exploitation du budget supplémentaire	9
5. La section d'investissement du budget annexe « crématoriums »	10
5.1 Les dépenses d'investissement du budget supplémentaire	10
5.2 Les recettes d'investissement du budget supplémentaire	11

1. PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE DU BUDGET ANNEXE « CREMATORIUMS »

Le budget supplémentaire a pour vocation de prendre en compte les résultats de l'exercice précédent, de réajuster, en cours d'exercice, les prévisions et / ou les affectations budgétaires, et permettent ainsi de prendre en compte des éléments nouveaux, non intégrés dans les documents budgétaires précédents.

Le budget supplémentaire du budget annexe est voté en Conseil de Métropole.

Le budget supplémentaire qui vous est soumis se caractérise principalement par une affectation du résultat et des ajustements de crédits nécessaires depuis le vote du budget primitif le 5 décembre 2024 pour actualiser les prévisions financières en milieu d'exercice.

Il conduit à une variation des volumes de crédits de :

- ✓ +5 704,56 K€ en section d'exploitation.
- ✓ + 345,29 K€ en section d'investissement.

En K€	BP 2025	Proposition BS 2025	Total après BS 2025
Section d'exploitation	3 402,49	5 704,56	9 107,05
Section d'investissement	1 584,59	345,29	1 929,88

2. LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « CREMATORIUMS »

2.1 L'AFFECTATION DU RESULTAT 2024 DU BUDGET ANNEXE « CREMATORIUMS »

A l'occasion du budget supplémentaire les résultats de l'exercice précédent sont repris.

Résultats de clôture exploitation	Résultats de clôture d'investissement	Restes à Réaliser en Recettes	Résultats cumulés investissement	Part affectée à l'investissement	Solde maintenu en section d'exploitation
2024	2024	2024	2024	2025	2025
(A)	(B)	(C)	(B+C)	(D)	(A-D)
5 441 688,46 €	1 036 258,90 €	- €	1 036 258,90 €	- €	5 441 688,46 €

La section d'exploitation du budget annexe « crématoriums » clôture l'exercice 2024 avec un résultat de +5 441 K€.

En recettes, il n'y a pas de reste à réaliser.

Le résultat de clôture 2024 d'investissement est de +1 036 K€.

Dès lors, le budget annexe « crématoriums » se clôture, en 2024, avec un solde maintenu en section d'exploitation de 5 441 K€ et de 1 036 K€ en section d'investissement. Ces recettes nouvelles au budget supplémentaire 2025, permettent le financement des ajustements budgétaires.

2.2 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « CREMATORIUMS »

Afin de mieux appréhender la trajectoire du budget annexe suite au budget supplémentaire 2025, les indicateurs de gestion ont été recalculés.

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement

En K€	Budget voté 2024	Budget primitif 2025	Total 2025 après BS	Evolution BP	
				en K€	en %
<i>Recettes de gestion courante</i>	2 919,32	3 398,90	3 654,76	255,86	8%
<i>Dépenses de gestion courante</i>	3 120,99	2 831,92	2 964,94	133,02	5%
Epargne de gestion courante (EBG)	-201,66	566,98	689,82	122,84	22%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	-6,9%	16,7%	18,9%		
<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	0	0	7,01	7,01	
<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	515,42	124,50	5 182,02	5 057,52	4062%
Résultat exceptionnel large	-515,42	-124,50	-5 175,01	-5 050,51	4057%
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	-717,08	442,48	-4 485,19	-4 927,67	-1114%
Taux d'épargne de gestion	-25%	13%	-122%		
<i>Recettes réelles</i>	2 919,32	3 398,90	3 661,77	262,87	8%
<i>Dépenses réelles</i>	3 711,23	2 956,42	8 228,43	5 272,01	178%
Epargne brute (EBE)	-791,90	442,48	-4 566,66	-5 009,14	-1132%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	-27,1%	13,0%	-124,7%		
Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	0	0	0	0	
Epargne nette (ENE)	-791,90	442,48	-4 566,66	-5 009,14	-1132%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	-27,1%	13,0%	-124,7%		
Encours de dette (au 31/12 de l'année précédente)					
Capacité dynamique de désendettement					

L'épargne de gestion courante augmente de 22% au budget supplémentaire, du fait d'une hausse plus importante en recettes de gestion courante de 8% contre 5% en dépenses.

La dégradation des taux d'épargne de gestion et d'épargne brute respectivement (-122%) et (-124,7%), est liée au reversement à titre exceptionnel de l'excédent d'exploitation au budget principal.

Ce budget n'ayant pas d'emprunt, les taux d'épargne nette et brute sont identiques.

2.2 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « CREMATORIUMS »

Sans objet.

3. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « CREMATORIUMS »

Le tableau ci-dessous présente les programmes qui apparaissent dans la programmation pluriannuelle des investissements du budget annexe « crématoriums » avec les principaux indicateurs de suivi.

Libellé du programme	Libellé de l'autorisation de programme	Montant de l'autorisation de programme (en K€)	Montant réalisé au 31/12/2024 (en K€)	Montant annuel des crédits de paiements BP 2025	Variation des crédits de paiements BS 2025	Montant annuel des crédits de paiements total après BS 2025	Taux d'avancement prévisionnel au 31/12/2025
Crématorium	CREMATORIUMS GESTION MDTURE 2020-26	1 200 K€	705 K€	350 K€		350 K€	88%
	CREMATORIUMS PROJET MDTURE 2020-26	4 571 K€	2 325 K€	1 200 K€	267 K€	1 467 K€	83%
	SOUS-TOTAL	5 771 K€	3 030 K€	1 550 K€	267 K€	1 817 K€	84%
Logistique	LOGISTIQUE GESTION MDTURE 2020-26	30 K€	16 K€	3 K€		3 K€	64%
Numérique	NUMERIQUE GESTION MDTURE 2020-26	10 K€	2 K€	3 K€		3 K€	54%
Parc Automobile	PARC AUTOMOBILE GESTION MDTURE 2020-26	58 K€	18 K€	10 K€		10 K€	49%
	TOTAL	5 869 K€	3 067 K€	1 566 K€	267 K€	1 833 K€	83%

Le volume des autorisations de programme (AP) au 1^{er} janvier 2025 s'élève à 5 869 K€ avec un taux prévisionnel d'avancement de 83% au 31 décembre 2025.

L'autorisation de programme de projet des crématoriums augmente de 267 K€ au budget supplémentaire pour la création d'une nouvelle opération « extension du crématorium de Marseille ». Cette extension comprend deux appareils de crémation, une salle de cérémonie ainsi que des locaux destinés aux agents.

4. LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CREMATORIUMS »

4.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE

En K€	Budget voté 2024	BP 2025	BS 2025	Total après BS 2025	Evolution total après BS / BP 2025 en %
Recettes réelles	2 919,32	3 398,90	262,87	3 661,77	8%
Recettes de gestion courante	2 919,32	3 398,90	255,86	3 654,76	8%
013 - Atténuations de charges	9,27	10,74	0	10,74	0%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 760,00	3 238,16	253,86	3 492,02	8%
75 - Autres produits de gestion courante	150,06	150,00	2,00	152,00	1%
Autres recettes d'exploitation	0	0	7,01	7,01	
77 - Produits exceptionnels	0	0			
78 - Reprises sur amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)			7,01	7,01	
Recettes d'ordre	39,50	3,59	0	3,59	0%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	39,50	3,59		3,59	0%
Total recettes d'exploitation	2 958,82	3 402,49	262,87	3 665,36	8%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"	5 505,15	0	5 441,69	5 441,69	
Total recettes d'exploitation cumulées	8 463,98	3 402,49	5 704,56	9 107,05	168%

Hors reprise de résultat, les recettes nouvelles d'exploitation inscrites au budget supplémentaire s'élèvent à 262,87 K€, soit une augmentation de 8% par rapport au budget primitif. Elles se décomposent de la manière suivante :

- ✓ +253,86 K€ au chapitre 70 comprenant les éléments suivants :
 - Ajustement des crémations du site de Marseille portées à 4 000 pour l'année 2025 ;
 - Ajustement des crémations de Martigues portées à 140 par mois (pic déjà constaté sur les mois de janvier et de février 2025) ;
 - Récupération de métaux issus des crémations en augmentation par rapport à l'exercice 2024.
- ✓ +2 K€ au chapitre 75, correspond à l'indemnité moratoire à titrer à l'encontre du comptable public.
- ✓ +7,01 K€ au chapitre 78 pour l'actualisation des provisions du compte épargne temps.

Le résultat d'un montant de 5 441,69 K€ est maintenu en section d'exploitation et constitue donc une recette nouvelle permettant le financement des besoins budgétaires.

Au total les recettes cumulées s'établissent à 5 704,56 K€, soit une augmentation de 168% par rapport au budget primitif.

4.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE

En K€	Budget voté 2024	BP 2025	BS 2025	Total après BS 2025	Evolution total après BS / BP 2025 en %
Dépenses réelles	3 711,23	2 956,42	5 272,01	8 228,43	178%
Dépenses de gestion courante	3 120,99	2 831,92	133,02	2 964,94	5%
011 - Charges à caractère général	1 501,42	1 190,86	201,08	1 391,93	17%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 592,01	1 497,57	-31,93	1 465,65	-2%
65 - Autres charges de gestion courante	27,55	143,49	-36,13	107,36	-25%
Autres dépenses d'exploitation	590,24	124,50	5 138,99	5 263,49	4128%
67 - Charges exceptionnelles	289,00	124,50	30,00	154,50	24%
672-Reversement de l'excédent à la collectivité de rattachement			5 000,00	5 000,00	
68 - Dotations aux provisions, dépréciations	226,42		27,52	27,52	
022-Dépenses imprévues	74,82		81,47	81,47	
Dépenses d'ordre	463,46	446,07	0	446,07	0%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	463,46	446,07		446,07	0%
Total dépenses d'exploitation hors virement	4 174,68	3 402,49	5 272,01	8 674,50	155%
023 - Virement à la section d'investissement	4 289,29	0	432,55	432,55	
Total dépenses d'exploitation	8 463,98	3 402,49	5 704,56	9 107,05	168%

Les dépenses nouvelles d'exploitation au budget supplémentaire s'élèvent à 5 704,56 K€, soit une augmentation de 168% par rapport au budget primitif et se déclinent de la manière suivante :

- ✓ Sur les dépenses de gestion courante à hauteur de +133,02 K€ :
 - +201,08 K€ pour des régularisations de charges et de la mise à disposition du personnel de l'exercice précédent relatives à la convention de gestion du complexe funéraire avec la commune de Martigues.
 - -31,93 K€ (chapitre 012) liés à l'ajustement des frais de structure.
 - -36,13 K€ (chapitre 65) révision du montant prévisionnel du budget primitif des créances admises en non-valeur suite aux éléments transmis par le comptable public.

- ✓ Sur les autres dépenses d'exploitation pour un montant de +5 138,99 K€.
 - +30 K€ d'ajustement du montant lié au reversement des recettes de la collecte des métaux à des associations reconnues d'utilité publique ou d'intérêt général.
 - +5 000 K€ correspondant à une partie de l'excédent d'exploitation reversée au budget principal à titre exceptionnel.
 - +27,52 K€ (chapitre 68) actualisation du montant des provisions pour le financement des heures supplémentaires et des actifs circulants.
 - +81,47 K€ de dépenses imprévues ont été positionnés.

- ✓ 432,55 K€ de virement à la section d'investissement (chapitre 023) afin d'autofinancer l'investissement.

5. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CREMATORIUMS »

5.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE

En K€	Budget voté 2024	BP 2025	BS 2025	Total après BS 2025	Evolution total après BS / BP 2025 en %
Dépenses réelles	6 268,73	1 566,00	345,29	1 911,29	22%
Dépenses d'équipement	6 179,58	1 566,00	266,99	1 832,99	17%
Opérations d'équipement	6 179,58	1 566,00	266,99	1 832,99	17%
Dépenses financières	89,15	0	78,30	78,30	
020 - Dépenses imprévues	89,15		78,30	78,30	
Dépenses d'ordre	80,23	18,59	0	18,59	0%
040 - Opérations de transfert entre sections	39,50	3,59		3,59	0%
041 - Opérations patrimoniales	40,73	15,00		15,00	0%
Total dépenses d'investissement	6 348,95	1 584,59	345,29	1 929,88	22%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"		0		0	
Total dépenses d'investissement cumulées	6 348,95	1 584,59	345,29	1 929,88	22%

Les dépenses d'investissement augmentent de 22% au budget supplémentaire, soit +345,29 K€.

L'inscription de +266,99 K€ de crédits supplémentaires est dédiée aux opérations d'équipement et destinée majoritairement à la création de l'opération d'extension du crématorium de Marseille qui comprendra deux appareils de crémation, une salle de cérémonie et des locaux pour les agents.

Au titre des dépenses imprévues la somme de 78,30 K€ a été positionnée.

5.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE

En K€	Budget voté 2024	BP 2025	BS 2025	Total après BS 2025	Evolution total après BS / BP 2025 en %
Recettes réelles	0	1 123,52	-1 123,52	0	-100%
Recettes d'équipement	0	1 123,52	-1 123,52	0	-100%
16 - Emprunts et dettes assimilées (Hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)		1 123,52	-1 123,52	0	-100%
Recettes financières	0	0	0	0	
Recettes d'ordre	504,18	461,07	0	461,07	0%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	463,46	446,07		446,07	0%
041 - Opérations patrimoniales	40,73	15,00		15,00	0%
Total recettes d'investissement hors virement	504,18	1 584,59	-1 123,52	461,07	-71%
021 - Virement de la section d'exploitation	4 289,29	0	432,55	432,55	
Résultat reporté ou anticipé "n-1"			1 036,26	1 036,26	
Total recettes d'investissement	4 793,48	1 584,59	345,29	1 929,88	22%

Les recettes d'investissement du budget annexe « crématoriums » enregistrent une hausse de 345,29 K€ issue du virement de la section d'exploitation à hauteur de +432,55 K€ et de l'affectation du résultat excédentaire de l'exercice précédent de +1 036,26 K€.

Ces recettes permettent d'annuler la prévision d'emprunt inscrite initialement au budget primitif (chapitre 16).